Avec l'engagement de

MEDEF

CCI RÉGION NORD DE FRANCE

Union des Industries et Métiers de la Métallurgie

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

académie Lille

UNIVERSITÉ D'ARTOIS

CESi ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

mecanov' Pôle Régional d'Excellence Mécanique

PLASTIUM Pôle d'Excellence Plasturgie et Composites

ARIA INDUSTRIE AUTOMOBILE HAUTS-DE-FRANCE

AFDET ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

TACTIC

CLUB RUITZ-HOUDAIN ENTREPRISES

COMITÉ GRAND LENS

DELTAVENIR Échanger et entreprendre ensemble

100 ANS ET + NORD-PAS DE CALAIS

- En pratique :

  Signer une convention « Formatech2025 », c'est :
  - Adhérer à l'association « Formatech2025 » (100€ par année civile quel que soit le nombre de conventions signées)
  - Faire une demande de convention de stage par le biais de l'établissement d'enseignement (directement sur le site internet ci-dessous)
- Contactez nous :

  www.formatech2025.fr

  Formatech2025@gmail.com

Pour de plus amples renseignements : 06 .08.28.07.63

Formatech 2025

Passerelle pour l'emploi

Ecole Entreprise
LIBÉRER LES POTENTIELS !

Des périodes de stage supplémentaires en entreprise : un concept gagnant-gagnant

Un Concept

- Le jeune, repéré par l'établissement d'enseignement (secondaire ou supérieur) et/ou l'entreprise, est sélectionné afin d'effectuer 4 à 8 semaines de stage supplémentaires pendant ses vacances scolaires.
- Il perçoit une gratification de 12**6**€ par semaine (non soumise à cotisations sociales).
- À l'issue de sa formation, le label « Formatech » est attaché à son diplôme, garantissant son engagement dans sa formation et son expérience supplémentaire auprès des entreprises.
- Ce label concerne tout diplôme, du CAP au Master, les stages s'effectuent après signature d'une convention entre l'entreprise, le jeune, et l'établissement d'enseignement.

Olivier HUTIN, Président de MAXÉI Group, Président de MÉCANOV', Administrateur de l'UIMM.

« Le nouveau concept avec l'élargissement du dispositif à l'Enseignement Supérieur nous permet d'accueillir en stage des Jeunes motivés sur une très large palette de métiers et de niveaux de formation, avec toutes les garanties offertes par ce type de convention. Nous avons ainsi l'opportunité de préparer nos Entreprises aux nouvelles technologies de l'industrie du futur »

Olivier Hutin

Pasquale Mammone

Pasquale Mammone, Président de l'Université d'Artois

« L'immersion en milieu professionnel est gage de motivation et de réussite pour tous les jeunes. La démarche proposée par Formatech est de ce point de vue un soutien remarquable pour nos étudiants »

Gagnant-Gagnant

- Gagnant pour l'entreprise :
  - Permet de mieux connaître le jeune repéré.
  - Permet à l'entreprise de confier au jeune une mission plus longue afin de mieux valider ses aptitudes pour le métier envisagé.
  - Véritable outil de pré-sélection dans le cadre d'une politique de développement de l'apprentissage.
- Gagnant pour le jeune :
  - Lui permet de s'investir dans sa formation pendant ses vacances scolaires.
  - Lui permet d'obtenir une gratification pendant son stage.
  - Favorise son insertion professionnelle.
- Gagnant pour l'établissement d'enseignement :
  - Favorise l'insertion professionnelle des jeunes.
  - Constitue un outil de préréglage dans le cadre du développement de l'apprentissage.
  - S'inscrit dans la sécurisation des parcours et la lutte contre le décrochage scolaire.

Antoine, élève de Bac Pro VTR (Maintenance des Camions - Lycée de Bapaume).

« J'ai effectué 8 semaines de période Formatech dans l'entreprise Coquide en plus de mes stages obligatoires en Bac Pro et c'est pourquoi, depuis septembre, je poursuis mes études en BTS en apprentissage là-bas. Forcément, être passé par Formatech, c'est un plus ».

Jean François Delelis

Antoine

Jean François Delelis, Proviseur Lycée Sallaumines (62).

« J'ai découvert Formatech il y a une quinzaine d'années. Outre la relation de partenariat qui s'établit entre l'établissement et l'entreprise, ça a toujours été un coup de pouce professionnel important pour les jeunes qui ont accepté de s'y engager avec parfois un contrat de travail. C'est aussi la possibilité pour une entreprise de proposer une activité professionnelle pendant la période des vacances pour un jeune de moins de 16 ans qui peut déboucher sur un contrat d'apprentissage voire un contrat de travail »